|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CWS/7/9 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 20 mai 2019 | | |

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Septième session**

**Genève, 1er – 5 juillet 2019**

Rapport de l’Équipe d’experts 3D sur la tâche n° 61

*Document préparé par le responsable de l’Équipe d’experts 3D*

## RAPPEL

1. À sa sixième session, le Comité des normes de l’OMPI (CWS) a pris note d’une proposition de la délégation de la Fédération de Russie indiquant que l’acceptation plus généralisée des formats 3D par les offices de propriété intellectuelle servirait mieux les besoins des utilisateurs et que l’utilisation des formats 3D permettrait des méthodes plus efficaces de recherche et d’analyse comparative. En conséquence, la tâche n° 61 ayant la description suivante a été créée :

“Établir une proposition de recommandations relatives aux modèles et images tridimensionnels (3D).”

1. Le CWS a établi l’Équipe d’experts 3D pour mener à bien cette tâche et désigné la délégation de la Fédération de Russie comme responsable de l’équipe d’experts. (Voir les paragraphes 138 à 144 du document CWS/6/34.)
2. En novembre 2018, le Bureau international a diffusé la circulaire C.CWS.108 invitant les membres du CWS souhaitant participer aux travaux de l’Équipe d’experts chargée de la transformation numérique à désigner leurs représentants. Les représentants de 14 offices de propriété intellectuelle ont été désignés pour participer aux travaux de l’équipe d’experts.

## RAPPORT SUR L’ETAT D’AVANCEMENT DES TRAVAUX

1. Un forum Wiki dédié à l’Équipe d’experts 3D a été créé en vue des discussions entre les membres de l’équipe d’experts. Le responsable de l’équipe d’experts a préparé un examen de la situation actuelle concernant l’utilisation des modèles 3D pour nourrir les discussions au sein de l’équipe d’experts, qui contenait des commentaires auxquels les membres de l’équipe d’experts ont réagi en faisant connaître leurs points de vue et leur expérience. L’équipe d’experts a examiné et proposé le projet de portée des recommandations relatives aux modèles 3D destinées aux offices de propriété intellectuelle.
2. Afin de collecter des informations sur les pratiques et les attentes des offices de propriété intellectuelle et des utilisateurs (déposants) concernant l’utilisation de la 3D, l’équipe d’experts a rédigé un questionnaire qui fait l’objet de l’annexe du présent document, et mené une brève enquête auprès de l’équipe d’experts.
3. L’équipe d’experts a reçu les résultats suivants de l’enquête menée auprès de ses membres :
   1. le service de dépôt en ligne d’une demande de dessin ou modèle communautaire enregistré de l’Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) accepte les trois formats de fichier pour les dessins et modèles 3D et a reçu 980 fichiers au total;
   2. les fichiers de modélisation 3D sont acceptés dans le cadre des demandes de droits de propriété intellectuelle en République de Corée depuis que le règlement associé a été modifié en 2010. Les formats 3DS, DWG, DWF, IGES et 3DM sont disponibles dans le système de dépôt de ce pays pour la représentation des dessins et modèles (même sans images 2D) et plus de 3000 dessins et modèles sont déposés chaque année auprès de l’Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO);
   3. actuellement, l’Office des brevets du Japon n’utilise pas de modèles ni d’images 3D; et
   4. actuellement, l’Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique accepte des modèles ou des images 3D pour les marques aux stades de dépôt et d’examen.
4. L’équipe d’experts estime que pour préparer des propositions de recommandations de l’OMPI relatives aux modèles et images 3D, il est important de collecter des informations sur les pratiques et les préférences actuelles des offices de propriété intellectuelle, du secteur et des utilisateurs, concernant les modèles 3D. En conséquence, l’équipe d’experts présente un projet de questionnaire faisant l’objet de l’annexe du présent document pour examen par le CWS à cette session, et prie le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à répondre à ce questionnaire. L’équipe d’experts prépare un second questionnaire pour enquêter auprès du secteur et des utilisateurs sur leurs besoins et préférences en matière de modèles 3D, en vue d’une présentation pour examen à la septième session du CWS.

## PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

1. L’équipe d’experts a examiné et propose le programme de travail suivant pour 2019‑2020 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Action** | **Résultats attendus** | **Calendrier** |
| Établir l’équipe d’experts à la sixième session du CWS | * Équipe d’experts établie * Offices de propriété intellectuelle invités * Discussions lancées au sein de l’équipe d’experts * Projet de questionnaire préparé | Sixième session du CWS, octobre 2018 – janvier 2019  (terminé) |
| Mener une enquête sur les pratiques actuelles auprès des membres de l’équipe d’experts | Questionnaire communiqué aux membres de l’équipe d’experts | Janvier 2019  (terminé) |
| Collecter et analyser les réponses à l’enquête | Réponses à l’enquête et commentaires sur le questionnaire reçus et pris en considération | Mars 2019  (terminé) |
| Rédiger un rapport sur l’état d’avancement des travaux | Projet de rapport sur l’état d’avancement des travaux | Avril 2019  (terminé) |
| Présenter le rapport sur l’état d’avancement des travaux et le projet de questionnaire pour examen ou approbation à la septième session du CWS (CWS/8) | Rapport sur l’état d’avancement des travaux et questionnaire approuvés ou commentaires reçus  Lancer l’enquête auprès des offices de propriété intellectuelle, des utilisateurs et du secteur | Juillet 2019 (septième session du CWS) |
| Conduire l’enquête auprès des offices de propriété intellectuelle, des utilisateurs et du secteur | Diffuser la circulaire auprès des offices de propriété intellectuelle  Les membres de l’équipe d’experts sensibilisent les utilisateurs et le secteur  Rassembler et analyser les résultats | Fin 2019 |
| Préparer un projet de recommandations de l’OMPI fondé sur les résultats de l’enquête | Débattre des résultats de l’enquête avec les membres de l’Équipe d’experts 3D  Identifier les terrains d’entente  Rédiger les recommandations | Début 2020 |
| Présenter le projet de recommandations de l’OMPI pour examen et approbation à la huitième session du CWS (CWS/8) | Recommandations de l’OMPI relatives à la 3D approuvées ou commentaires reçus | huitième session du CWS, à confirmer |

1. *Le comité est invité*
   1. *à prendre note du contenu du présent document,*
   2. *à prendre note du programme de travail de l’Équipe d’experts 3D et à encourager les offices de propriété intellectuelle à participer aux discussions de l’équipe d’experts,*
   3. *à examiner et approuver le questionnaire sur l’utilisation des modèles 3D faisant l’objet de l’annexe du présent document, dans le cadre d’une enquête auprès des offices de propriété intellectuelle,*
   4. *à prier le Secrétariat de diffuser une circulaire invitant les offices de propriété intellectuelle à répondre à l’enquête figurant dans l’annexe, si celle‑ci est approuvée par le CWS et*
   5. *à faire savoir si et comment le Secrétariat peut administrer l’enquête auprès du secteur et des groupes d’utilisateurs avec le second questionnaire mentionné au paragraphe 7.*

[L’annexe suit]